

**INFORMATION ACTES D'ELAGAGE**

Monsieur le Maire

Interlocuteur Enedis : Mr CRETIER  
Mail : pierre-michael.cretier@enedis.fr  
Interlocuteur Entreprise : M. Gouttebaron  
☎ : / 06. 73.09.32.13

Objet : Elagage des lignes Electriques

à Lyon, le 03/04/17

Monsieur le Maire

Dans le but d'assurer la sécurité des ouvrages et des tiers ainsi que de maintenir le niveau de qualité de la fourniture électrique attendu par nos clients, **Enedis ( ex ERDF )** est dans l'obligation d'élaguer les arbres lorsque ceux-ci se développent à proximité des ouvrages de distribution HTA et BTA.

Cette opération se déroulera sur votre commune à partir du 03/04/17

Nous avons confié la réalisation de ces travaux à l'entreprise LA JARDINIÈRE. Les élagages devront être réalisés conformément aux textes en vigueur (Loi du 15 juin 1906 sur les distributions électriques et arrêté interministériel du 26 mai 1978).

Conscients du gêne qui pourrait vous être occasionnée et afin de vous permettre d'informer au mieux vos administrés, nous vous joignons un avis d'affichage où sont recensées les coordonnées des différents intervenants impliqués que vous pourrez apposer sur vos panneaux d'information en mairie, ainsi que par la voie du journal municipal, si celui-ci existe sur votre commune.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Responsable du domaine Technique  
Electricité

PM. CRETIER